

Objectif | Distinguer l'énonciation de type récit coupée de la situation de communication et l'énonciation de type discours ancrée dans la situation de communication.

On distingue deux plans énonciatifs selon que le locuteur s'implique dans son énoncé - c'est l'énonciation de type discours, ou qu'il prend ses distances avec son énoncé – c'est l'énonciation de type récit. L'emploi des temps des verbes, des personnes et des indicateurs spatio-temporels se fait en fonction de ce choix.

Dans une énonciation de type discours :

- les pronoms utilisés sont généralement JE/TU/NOUS/VOUS
 - les trois temps de base sont le présent, le futur et le passé composé
 - les indicateurs spatio-temporels se réfèrent explicitement aux catégories de l'ICI et du MAINTENANT. On trouve ainsi des adverbes comme HIER/DEMAIN, des expressions comme IL Y A DEUX JOURS, L'ANNEE DERNIERE, L'ANNEE PROCHAINE, et des adverbes ou expression comme *là-bas, à droite, à gauche, etc.*
- Ces éléments, qui ne peuvent être compris que par rapport à la situation de l'énonciateur s'appellent des déictiques.

La reine a accouché d'un fils ! Qu'il est laid ! Qu'il est mal fait ! Que deviendra-t-il dans ce monde malfaisant ?

Dans une énonciation de type récit :

- les pronoms utilisés sont généralement ceux de la P3
- les temps verbaux de base sont l'imparfait et le passé simple
- les indicateurs spatio-temporels se réfèrent à des repères donnés dans le texte : le lendemain, la veille, trois jours plus tard, à cet endroit-là, etc.

Il était une fois une Reine qui accoucha d'un fils si laid et si mal fait qu'on douta longtemps s'il avait forme humaine. Une fée qui se trouva à sa naissance assura qu'il ne laisserait pas d'être aimable... (Riquet à la Houppe, Charles Perrault).